

RÈGLEMENT ANNEXE - Bad Puissance IV

4 & 5 Octobre 2025

1. Format de la compétition

Samedi 4 Octobre 2025 (8h30 - 19h00) : 20 équipes les mieux classées.

Dimanche 5 Octobre 2025 (9h00 - 18h00) : 16 équipes les moins bien classées.

La compétition sera un tournoi par équipes de 4 à 6 joueurs composées à minima de 2 femmes et 2 hommes.

Les équipes peuvent être composées de joueurs de clubs différents.

Chaque équipe désignera un capitaine et devra se trouver un nom.

Les rencontres entre équipes seront composées de 4 matchs :

- 1 Double Homme,
- 1 Double Dame,
- 1 Mixte 1,
- 1 Mixte 2.

Un joueur peut faire au maximum 2 matchs par rencontre (double + mixte). Un joueur ne peut pas faire les 2 matchs de Mixte.

L'ordre des matchs sera organisé comme suit :

1. Double Homme,
2. Double Dame,
3. Mixte 1,
4. Mixte 2.

Le tournoi sera organisé par poules de 4 équipes, chaque équipe rencontrera les 3 autres de sa poule. Au maximum, si l'équipe est composée de 4 joueurs, 6 matchs par joueur seront effectués dans la journée.

A l'issue des rencontres, un classement sera effectué pour déterminer les vainqueurs de chaque poule. **Une série de 6 équipes pourra être exceptionnellement composée pour accueillir 2 équipes supplémentaires dans le cas où la capacité maximale du tournoi n'est pas atteinte (voir Article 5).**

2. Modalités d'inscription

Les inscriptions des équipes devront être obligatoirement envoyées à l'organisateur. Il est possible de modifier son équipe jusqu'à la date limite d'inscription.

Le montant des frais d'inscription est fixé à 100 € par équipe (peu importe le nombre de joueurs, participation fédérale incluse).

Les inscriptions devront obligatoirement s'effectuer avant le Mercredi 24 Septembre 2025 à 23h59 sur la billetterie du tournoi sur HelloAsso:

<https://www.helloasso.com/associations/bad-achaz/evenements/bad-puissance-iv-2025>

3. Remise des compositions d'équipe

Les compositions d'équipes pour la première rencontre devront être saisies sur Badnet par le Capitaine d'équipe avant le tournoi, au plus tard le Mercredi 1^{er} Octobre 2025 (23h59).

Pour les rotations suivantes, les capitaines devront saisir sur Badnet leur composition d'équipe.

4. Présence et participation des joueurs d'une équipe lors de la compétition

Tous les joueurs d'une équipe s'engagent à être présents pendant toute la durée de la compétition.

Toute situation d'absence devra être signalée immédiatement auprès du Juge Arbitre et de l'organisateur.

Tous les joueurs qui composent une équipe doivent jouer au moins 2 matchs sur l'ensemble de la journée.

En cas de non-respect de la règle de participation d'un joueur à au moins 2 matchs (sauf cas de force majeure), 2 points de pénalités seront infligés à l'équipe au classement général.

Le Comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite du 3ème « **Bad Puissance IV** » en observant ce règlement annexe et en respectant les décisions du juge-arbitre.

RÈGLEMENT ANNEXE - Bad Puissance IV

4 & 5 Octobre 2025

Les cas suivants seront considérés comme des forfaits volontaires :

- Une absence partielle d'un joueur inscrit (1 seul match joué) qui met en défaut l'intégrité des compositions de son équipe au cours de la journée de compétition.
- Une absence totale d'un joueur inscrit même si elle ne met pas en défaut l'intégrité des compositions de son équipe.
- Un renoncement sans raison valable ou cas de force majeure à jouer un match.

Les règles de l'article 2.17.2 du RGC s'appliquent pour ces cas. Le joueur est déclaré « forfait volontaire ». Il ne sera pas autorisé à poursuivre la compétition et pour le cas où son équipe ne comporte que 4 joueurs, celle-ci sera exclue de la compétition.

5. Poules/Séries

Les équipes engagées seront réparties en poules de 4 équipes, selon leur niveau. Les 4 meilleures équipes constitueront la Série 1, les 4 suivantes la Série 2, etc. Cette répartition sera appliquée aux équipes inscrites, priorité sera donnée aux équipes

inscrites le plus tôt. La capacité maximale du tournoi est de 36 équipes avec 20 équipes au maximum le Samedi (réparties en 5 poules de 4 équipes) et 16 équipes maximum le Dimanche (réparties en 4 poules de 4 équipes).

Une série de 6 équipes pourra être créée si 2 places restent vacantes, afin de ne pas refuser les 2 dernières équipes inscrites. Dans ce cas, 2 poules de 3 seront constituées, les vainqueurs des 2 poules s'affronteront lors d'une troisième rencontre, tout comme les deuxièmes et troisièmes de poules. Un classement de la série pourra alors être établi. En fonction du nombre d'inscrits, toutes les séries pourront être regroupées le Samedi.

6. Valeur des équipes

La valeur d'une équipe est établie par la somme du meilleur classement du double et du mixte pour les deux meilleures femmes et deux meilleurs hommes de l'équipe, suivant le barème ci-dessous.

Série	Points
N1	12
N2	11
N3	10
R4	9
R5	8
R6	7
D7	6
D8	5
D9	4
P10	3
P11	2
P12	1
NC	0

Le Comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite du 3ème « **Bad Puissance IV** » en observant ce règlement annexe et en respectant les décisions du juge-arbitre.

RÈGLEMENT ANNEXE - Bad Puissance IV

4 & 5 Octobre 2025

Voici un exemple avec une équipe de 5 joueurs :

Joueur	Cl. Double	Cl. Mixte	Valeur
Femme 1	D8	D9	5
Femme 2	D7	R6	7
Homme 1	R5	D7	8
Homme 2	D7	D8	6
Homme 3	P10	D9	4

Dans cet exemple, la valeur de l'équipe ($5 + 7 + 8 + 6 = 26$) est calculée comme suit :

- Points des deux meilleurs hommes : « Homme 1 », 8 points pour son meilleur classement R5 ; « Homme 2 », 6 points pour son classement D7 (classement de Homme 3 non pris en compte),
- Points des deux dames : « Femme 1 », 5 points pour son meilleur classement D8 ; « Femme 2 », 7 points pour son meilleur classement R6.

Le classement de simple n'est pas pris en compte.

En cas d'égalité de classement, nous prendrons en compte la somme des CPPH du meilleur classement entre le double et le mixte pour les deux meilleures femmes et deux meilleurs hommes de l'équipe.

7. Valeur des mixtes

Pour les matchs de mixte, le classement suivant la cote CPPH du Mixte 1 devra être supérieur ou égal à celui du Mixte 2, à la date du tirage au sort. En cas d'erreur constatée après la rencontre, l'équipe fautive perdra les 2 matchs par forfait.

8. Attribution des points

Par match :

Victoire	1 point
Défaite ou Forfait	0 point

Par rencontre :

Victoire	3 points
Égalité	1 point
Défaite ou Forfait	0 point

1 point bonus sera attribué en cas de victoire 4-0.

9. Départage en cas d'égalité à la fin du tournoi

Si deux équipes terminent à égalité de points, l'équipe ayant remporté la rencontre les opposant est déclarée vainqueur vis-à-vis de l'autre.

Si deux équipes terminent à égalité de points et que la rencontre les opposant s'est terminée par un match nul, le départage se fera dans l'ordre au set-average, puis au point-average sur la rencontre les opposant.

Le Comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite du 3ème « Bad Puissance IV » en observant ce règlement annexe et en respectant les décisions du juge-arbitre.



RÈGLEMENT ANNEXE - Bad Puissance IV

4 & 5 Octobre 2025

S'il y a une nouvelle fois égalité, l'équipe désignée vainqueur vis-à-vis de l'autre sera tirée au sort en la présence des deux équipes par le juge-arbitre ou un de ses adjoints.

Si trois équipes ou plus terminent à égalité, le départage se fera dans l'ordre au match-average, puis au set-average, puis au point-average sur l'ensemble des rencontres. S'il y a une nouvelle fois égalité, le classement final des équipes sera tiré au sort en la présence des trois équipes par le juge-arbitre ou un de ses adjoints.

(Ce principe de départage est appliqué également après la première journée s'il y a une égalité entre deux équipes).

10. Forfait d'un joueur en cours de tournoi

Un joueur blessé en cours de tournoi fera constater sa blessure par le Juge Arbitre.

Dans un esprit de convivialité, le Juge Arbitre pourra autoriser le remplacement du joueur par un joueur non inscrit présent dans la salle ou par le transfert d'un joueur d'une autre équipe (avec accord des capitaines et des joueurs concernés).

Le remplacement sera effectif jusqu'à la fin du tournoi.

Si le remplacement du joueur blessé n'est pas possible et si l'équipe reste incomplète, les

matchs concernés par le joueur blessé seront comptabilisés comme un WO.

11. Échéancier

L'échéancier du tournoi, affiché le jour du tournoi, est donné à titre d'information et pourra être modifié pour le bon déroulement du tournoi. Par conséquent, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif. Une fois le tournoi commencé pour chaque série, les matchs peuvent être appelés une heure maximum avant l'horaire prévu pour une meilleure gestion du tournoi.

Dès leur arrivée, les capitaines d'équipe devront faire pointer tous les joueurs présents auprès de la table de marque. Si un joueur doit quitter la salle, il le fera sous sa propre responsabilité. Il devra en informer son capitaine d'équipe, le Juge Arbitre et la table de marque. Il devra être de retour dans le gymnase une heure avant le début de la prochaine rencontre.

12. Adoption du règlement

Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement dans la totalité de ses articles.

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participant(e)s qui, en observant ce

règlement, apporteront leur contribution à la réussite du tournoi pour la satisfaction de tous.

13. RAPPELS

Date limite d'inscription : Mercredi 24 Septembre 2025

Date du tirage au sort : Jeudi 25 Septembre 2025

GEO : Benoît VALLE

Juge Arbitre : Gildas PERCHE

Le Comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite du 3ème « **Bad Puissance IV** » en observant ce règlement annexe et en respectant les décisions du juge-arbitre.